LE GRAVE CONFLIT ENTRE LE REICH ET LA BAVIÈRE

Le conflit entre le Reich et la Bavière loin de s'apaiser, comme l'espéraient les milieux gouvernementaux de Berlin, a pris une tournure aiguë. Le gouvernement bavarois maintient son droit de prendre toutes les mesures qui lui paraissent nécessaires pour assurer l'ordre public, et refuse de suivre l'exemple du gouvernement central, en ce qui concerne la liberté de manifester en plein air et le port de l'uniforme des organisations politiques.

Il faut donc prévoir que le gouvernement du Reich promulguera, au début de la semaine prochaine, un nouveau décret-loi qui réglera cette question d'une façon uniforme pour toute l'étendue du territoire du Reich et qui restreindra les prérogatives des Etats en matière de police.

Les milieux nationalistes et nationaux-socialistes usent de toute leur influence auprès des cercles gouvernementaux, pour décider le gouvernement à prendre des mesures très énergiques.

M. Held, président du Conseil bavarois, a déclaré samedi matin, à la Diète bavaroise, que le gouvernement de Munich avait décidé, à l'unanimité, qu'il ne pouvait déférer, pour des raisons juridiques et techniques, à la demande du ministre de l'intérieur du Reich, tendant à la levée de l'interdiction du port de l'uniforme des partis politiques en Bavière.

Guerre civile en divers centres de l'Allemagne

D'autre part, une petite guerre civile camouflée sévit à Berlin et en plusieurs autres endroits du Reich, notamment dans la Ruhr et la Rhénanie. Les désordres se renouvellent chaque soir dans les quartiers ouvriers. De véritables combats s'engagent entre adversaires politiques de droite et de gauche. On tente de dresser des barricades dans les rues ; on échange des coups de feu.

La police ferme les rues, met en action des automobiles blindées et les mitrailleuses sont prêtes à fonctionner en cas de besoin. Le bilan de ces émeutes quotidiennes se traduit par un nombre élevé de morts et de blessés et par de nombreuses arrestations.

On signale, vendredi soir, trente blessés, à la suite d'une rencontre entre plusieurs centaines de communistes et de racistes, à Dortmund, et les rapports de police enregistralent au moins une douzaine d'engagements locaux dans différents endroits de Berlin.

Il en résulte une atmosphère de nervosité et de tension qui peut devenir dangereuse, d'autant plus que les partis politiques extrémistes s'accusent réciproquement de provocation, mais ne font rien pour calmer les esprits. Une délégation du groupe raciste de la Diète prussienne s'est rendue auprès du ministre de l'Intérieur du Reich pour lui demander de mettre un terme à la « terreur communiste », sinon les nationaux-socialistes déclarent décliner la responsabilité des événements qui pourront s'ensuivre.

D'après une communication de source raciste, le ministre de l'Intérieur, le baron von Gayl, aurait promis de prendre immédiatement des mesures contre les communistes. Il aurait, en outre, donné l'assurance que la levée de l'interdiction de manifester en plein air, serait décrétée pour toute l'Allemagne jusqu'à mercredi prochain.

GRANDES VACANCES DINARD
CRYSTAL-HOTEL taxes comp. dep. 55 fr
HOTEL DE LA MER » 50
MICHELET » 45
PARAMÉ BRISTOL-HOTEL » 40

LES RÉCEPTIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République a reçu successivement le président et les membres du bureau du Comité parlementaire français du Commerce, le président et les membres du bureau de la Fédération des Commerçants détaillants de France, le président et les membres du bureau du Comité National de défense contre la tuberculose, le président de la conférence Molé-Tocqueville, le comte d'Ormesson, ministre de France à Munich ; le président et les membres du bureau du Syndicat général du Commerce et de l'Industrie, le président et les membres du bureau du Comité central des Armateurs de France, les membres du bureau de la Chambre Syndicale de la Publicité, les membres du bureau de la Société Entomologique de France.

LA REINE DES BELGES LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU CONCERT PADEREWSKI

La Reine des Belges et M. Albert Lebrun, Président de la République, ont assisté hier après-midi au Théâtre des Champs-Elysées, à un récital consacré à Chopin.

C'est l'ancien Président de la République Polonaise, M. Paderewski, qui donne ce récital de piano dont la réception sera versée aux œuvres de la Fondation Foch.

OCCASION UNIQUE
PULL OVERS Laine Mérinos
sans manches..... 14.95
avec manches..... 19.95
ROUBAIX-LAINES 10, rue des Fossés LILLE
.0538

UN ASSASSIN RECHERCHÉ REVINT CHEZ LUI ET DISPARUT DE NOUVEAU

Le nommé Remont, qui assassina, il y a 8 jours à Tréguilhé-en-Corseul, sa voisine, Mme Vve Chouin et qui brûla son cadavre dans une cheminée, est revenu jeudi entre 6 h. 30 et 8 h. 30, à son domicile, voisin de celui de sa victime. Il a pénétré chez lui en brisant les scellés qui avaient été apposés, s'est muni de provisions, de chaussures, s'est armé d'un rasoir et s'est enfui. Les recherches continuent.

BOULOGNE-SUR-MER
SA PLAGE, SON CASINO
LES FORÊTS

UN BANQUIER ESCROC CONDAMNÉ A 1 AN DE PRISON

Claude Loiseau, âgé de 34 ans, ancien directeur de banque au Mans, a comparu devant le tribunal correctionnel. En novembre 1926, après avoir quitté la succursale de la banque Hanau, il avait fondé, avec des associés, le Comptoir Financier de l'Ouest, au capital de 25.000 francs, qui passa à deux millions : les démarcheurs de Loiseau se faisaient remettre des titres bien cotés avec promesse de payer des intérêts plus élevés.

Les titres étaient vendus et remplacés par des valeurs inexistantes. Le déficit s'éleva à 2.400.000 francs, l'actif n'atteignait que 80.000 francs. Les associés de Loiseau étaient mis hors de cause.

Loiseau, qui habite Saint-Germain-de-Clairefeuille (Orne), a été condamné à un an de prison.

Aux malades graves de l'estomac

« Il n'y a que 24 jours que je suis le traitement naturel par les plantes, et je ressens une amélioration inespérée. Après des années de souffrances, c'est un grand bonheur de se sentir en bonne santé. Il faudrait que ceux qui souffrent comme j'ai souffert comprennent qu'un traitement sérieux peut seul venir à bout d'une affection grave. Croyez à ma reconnaissance... »

Cette lettre, envoyée le 23 février par Mme A..., de Bayel (Aube), est à la disposition de tous les malades graves de l'estomac, dont les digestions sont des supplices et la vie un véritable calvaire.

Le traitement par les plantes E. Benoit réalise chaque jour des cures inespérées. Une telle efficacité provient de la nature des plantes employées, de leur quantité très élevée, de la régularité absolue des mélanges et, enfin, du mode de préparation qui permet d'obtenir un vrai remède concentré, préparé par le malade et adapté à son cas particulier.

Ce n'est pas un traitement anodin pour tout le monde, c'est un traitement sérieux pour chaque malade que le père Benoit a mis quarante ans à perfectionner sans cesse. Il est répondu gratuitement à toute demande de renseignement.

Chaque traitement est vendu 18 fr. la boîte de 12 paquets, dans toutes les Pharmacies et à la Grande Pharmacie de France, rue Faidherbe, Lille ; Phie Corbeau, Roubaix ; Phie Duez, Cambrai ; Phie Rohart, Douai ; Phie Lévy, Valenciennes ; Phie Tasiet, Arras ; Phie Ladrière, Dunkerque ; Phie Venies, Calais ; Phie Carbonnel, Bapaume ; Phie Delanoy, Hautmont ; Phie Centrale et Phie Raoult, à Lens ; Phie Bartier, Armentières ; Phie Lecouvey, Maubeuge ; Phie Masclef, Tourcoing. Ecrire au Laboratoire Elysée Benoit, 6, rue Barreau, à Asnières (Seine).

Poignardé par l'amant de sa femme

Dans la soirée, M. Albert Brechenmachet, âgé de 33 ans, ajusteur, demeurant avenue du Bas-Meudon, à Issy-les-Moulineaux, a été blessé à son domicile d'un coup de couteau au ventre par l'amant de sa femme, qui a pris la fuite avec cette dernière.

Le blessé a été admis à l'hôpital des Petits Ménages, où son état a été jugé grave.

Le coupable, Julien Simon, âgé de 26 ans, manœuvre, a été arrêté peu après par le commissaire de police de Vanves, ainsi que la femme et la fille du blessé.

Interrogé, Simon a reconnu les faits.

Une partie du trésor de l'« Egypt » récupérée hier

« L'Artiglio » a récupéré vendredi dans l'épave de « l'Egypt », environ 100 lingots d'or représentant une dizaine de millions et 4.300 souverains d'une valeur de 537.000 francs. On estime que depuis 3 jours un cinquième du trésor a été enlevé. Le temps demeure favorable et les travaux continuent.

DEUX AUTOMOBILISTES CARBONISÉS

A deux kilomètres de Givet, en direction de Charleville, une automobile, conduite par M. Declaron, représentant à Sedan, a voulu doubler une voiture à chevaux, mais elle a dérapé sur le bitume, s'est jetée contre un arbre, a fait un tête-à-queue et a pris feu.

Le conducteur et le passager d'avant purent se dégager avec des blessures superficielles, mais les deux occupants de l'arrière ont été carbonisés. La gendarmerie a ouvert une enquête.

MALO LES-BAINS

Grâce à l'effort incessant de la Municipalité et du Syndicat d'Initiative, la plage de Malo n'a pas connu la crise l'année dernière.

MALO, grâce à son extension, réserve des quartiers selects pour les plus difficiles.

MALO, la plage des enfants du Nord, est devenue la plage la plus accueillante du littoral et possède la meilleure voirie.

MALO-les-Bains est la plage la plus gaie de toute la France et le paradis des enfants.

L'ASSASSIN PAUL HABAS PRÉFÈRE LA GUILLOTINE AU BAGNE

Vendredi, à minuit, expirait le délai de trois jours francs, permettant à Raoul Habas, condamné à mort par les Assises des Hautes-Pyrénées, pour viol et assassinat de la petite Ascension Ozarno, à se pourvoir en cassation.

Après avoir signé à 18 heures son pourvoi, Raoul Habas revenait sur sa décision et se désistait.

PASSEZ VOS VACANCES à PERROS-GUIREC
REGINA HOTEL, tout confort
Recommandé aux familles. Prix modérés

UN INTÉRESSANT VOYAGE EN POLOGNE EN AOUT PROCHAIN

L'Association des «Amis de la Pologne» de Paris, en accord avec l'Alliance Franco-Polonaise du Nord de la France, organise cette année un nouveau voyage de trois semaines en Pologne, pour les vacances.

L'itinéraire a été spécialement étudié pour permettre de visiter, à l'époque la plus favorable, les plus belles villes polonaises et les régions les plus curieuses de ce pays pittoresque. L'excursion comprend notamment la visite de Katowice et la Haute-Silésie, la puissante région industrielle ; Cracovie, l'incomparable ville d'art ; Wieliczka et les mines de sel ; Zakopane et les Monts Tatry ; plusieurs villes d'eaux ; de vieux châteaux ; Borelaw et les puits de pétrole ; Leopol, Verdun de la Pologne et ses aspects orientaux ; Varsovie, la capitale, le « Paris du Nord » ; Posnan, marché de l'Ouest, etc...

L'aller se fera par Strasbourg et l'Allemagne du Sud : le retour, par Berlin.

Départ le 26 août, durée du voyage 21 jours. Le prix, 2.730 francs par personne, comprend tous les frais sauf les passeports, le voyage s'effectuant en 2e classe et dans des hôtels de premier ordre.

Tous renseignements complémentaires seront donnés par les « Amis de la Pologne », 16, rue de l'Abbé de l'Epée, Paris (Ve) et par l'Alliance Franco-Polonaise, secrétariat 28, rue du Court-Debout, à Lille.

LES CONTRIBUABLES S'OPPOSENT aux augmentations d'impôts

Leur Confédération générale a remis un memorandum dans ce sens au Gouvernement

La Confédération générale des contribuables nous communique la note suivante :

Conduite par MM. Charles Kula, président, et André Faillet, secrétaire général, une délégation de la Confédération générale des contribuables, dont le siège est 47, boulevard Haussmann, a été reçue par M. Marchandeau, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, en l'absence de M. Edouard Herriot, retenu à Genève.

Les délégués de la C.G.C. ont remis au gouvernement un mémorandum exposant les mesures réclamées par les contribuables, qui sont résolus à s'opposer à toute augmentation des impôts, les charges fiscales qui écrasent le pays étant la cause principale de la crise économique, du chômage.

Ces mesures sont les suivantes :

1° Exiger le paiement des réparations dues par l'Allemagne ;

2° Imposer aux Etats et aux particuliers le paiement en francs-or des emprunts contractés par eux ;

3° Procéder d'urgence au remaniement complet de la loi des assurances sociales ;

4° Renoncer à toute dépense dont la nécessité et l'urgence ne sont pas impérieusement démontrées et n'y consentir qu'à la condition absolue d'opérer sur un autre chapitre du budget, une économie correspondante ;

5° Supprimer les monopoles d'Etat ;

6° Réaliser une réforme administrative comportant la réduction du nombre des fonctionnaires et la compression du budget qui leur est affecté ; cette dernière mesure devant être complétée par une lutte effective contre la vie chère (réorganisation fiscale et douanière, répression de la spéculation et devant être précédée par une diminution immédiate de 10 % des indemnités des membres du gouvernement et du Parlement, auxquels il appartient de donner l'exemple des sacrifices.

Résolue à collaborer activement au redressement financier dont le gouvernement a la charge, la Confédération des contribuables demande la création d'un « comité national » chargé de déterminer les mesures à soumettre au Parlement. Ces états généraux de la nation seraient convoqués par le conseil national économique et composés de représentants du travail et de la production : conseillers prud'hommes, ouvriers et patrons ; délégués des Chambres de Commerce et d'Agriculture ; délégués des fédérations ouvrières et des grandes associations économiques ; de représentants des administrations publiques et des associations de fonctionnaires.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

AUGMENTATION DE CAPITAL

Jusqu'au 13 Juillet 1932, les porteurs d'actions anciennes ont un droit préférentiel de souscription qu'ils peuvent exercer, **à titre irréductible** à raison de 1 action nouvelle pour 4 anciennes. Ils peuvent également souscrire à **titre réductible**.

D'autre part, ceux qui ne sont pas actionnaires peuvent participer à l'opération par l'acquisition de droits. La souscription s'effectue au moyen de ces droits dans les mêmes conditions qu'avec les titres eux-mêmes.

Prix d'émission : 1.600 francs

Les 150.000 actions nouvelles seront assimilées aux anciennes à partir du 1er Janvier 1933. Elles participeront au solde du dividende afférent à l'exercice 1932.

Les souscriptions sont reçues au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE ou chez les comptables du Trésor.

LES REMERCIEMENTS DES ORGANISATEURS DU XIIIe CONGRES NATIONAL DE L'U. N. C.

On nous communique :

« Les organisateurs du XIIIe Congrès national de l'U.N.C. expriment leur vive gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de ce magnifique Congrès et en particulier à celle de la journée du 19 juin dernier.

« Si, malgré la période difficile, le programme de nos manifestations s'est déroulé ici qu'il avait été prévu, sans aucun incident ni à-coups, nous le devons à tous ceux qui nous ont aidés : pouvoirs publics, camarades anciens combattants, presse locale, habitants de notre ville.

« De telles marques de sympathies encourageront nos dirigeants à continuer le travail qu'ils poursuivent depuis 12 ans en souvenir de leurs morts, pour la conquête d'une paix durable, par l'union des esprits et des cœurs, sous la belle devise de l'U.N.C. : « Unis comme au front ».

CONCOURS POUR L'EMPLOI DE GÉOMÈTRE DU CADASTRE

Un concours d'admission à l'emploi d'élève-géomètre donnant accès aux fonctions de géomètre du service du renouvellement ou de la revision et de la conservation du cadastre, aura lieu au mois d'octobre 1932.

Pourront prendre part à cet examen les jeunes gens nés entre le 1er janvier 1906 et le 31 décembre 1913.

Des limites d'âge spéciales sont prévues dans certains cas déterminés.

Aucun diplôme n'est exigé des candidats, mais des avantages spéciaux sont accordés à ceux qui justifient soit du Brevet supérieur de capacité de l'enseignement primaire ou d'un certificat d'admission à la première partie du baccalauréat (majoration de 5 % du nombre total des points obtenus), soit d'un ou plusieurs diplômes de l'enseignement secondaire ou supérieur (majoration de 10 %).

Les candidats admis reçoivent, pendant la durée de leur stage (un an environ) une indemnité annuelle de 10.500 francs, plus une indemnité de 5 fr. par journée de présence effective sur le terrain. Ils bénéficient en outre comme les autres fonctionnaires, des indemnités de résidence et, le cas échéant, des allocations pour charges de famille.

Le registre d'inscription des candidatures sera irrévocablement clos le 3 septembre 1932.

Les candidats trouveront auprès des directeurs des Contributions directes et du Cadastre, à Lille, 10, boulevard de la Liberté (3e direction) ; 28 bis, rue de Trévise (2e direction) ; à Valenciennes, 1, rue Salle-le-Comte (3e direction), tous les renseignements nécessaires sur le programme, les conditions d'admission et la situation pécuniaire faite aux agents. — Une notice présentant ces indications leur sera remise ou envoyée sur leur demande.

Horreur ! Une Punaise !

Cet insecte puant et malfaisant n'est plus à craindre depuis l'invention du *Rozol*. Un seul badigeonnage le détruit à tout jamais, ainsi que ses œufs ; 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de Couleurs, etc. A Lille : Phie Ritter, pl. Richebé.

SPORTS

LE IXe GRAND CRITÉRIUM CYCLISTE DU « RÉVEIL DU NORD »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

LE DÉPART

Les opérations de contrôle (remise des dossards, signatures, etc.), commenceront à 8 heures 30 du matin, dans le hall du « Réveil du Nord », 186 rue de Paris.

A 9 h. 45 le contrôle sera fermé et après un appel provisoire, les coureurs précédés de la voiture officielle du Commissaire général, se rendront en groupe par la rue de Paris, place Simon-Vollant, boulevard Papin, boulevard des Ecoles, rue de Douai, porte de Douai et Ronchin, au lieu de départ officiel qui sera donné à 10 h. 30 exactement en face de chez M. Thibaut, marchand de cycles, route de Douai.

ITINÉRAIRE ET HORAIRE

RONCHIN (départ).		10 h. 30
Lesquin.	0 k. 900	10 h. 31
Vandeville.	2 k. 700	10 h. 33
Ennetières.	5 k. 500	10 h. 40
Pont-à-Marcq.	9 k. 800	10 h. 47
Mérignies.	11 k. 400	10 h. [illegible]
Bersée	13 k. 600	10 h. 53
Faumont	16 k. 500	10 h. 59
Raches	21 k. 800	11 h. 08
Frais-Marais	23 k. 900	11 h. 12
Waziers.	27 k. 500	11 h. 15
Sin-le-Noble	29 k. 200	11 h. 17
Dechy	31 k. 400	11 h. 27
Guesnain	32 k. 300	11 h. [illegible]
Lewarde.	34 k. 600	11 h. 32
Masny	35 k. 300	11 h. [illegible]
Auberchicourt	39 k. 100	11 h. [illegible]
Aniche	41 k. 100	11 h. [illegible]
Azincourt	45 k. 000	11 h. 52
Bouchain	46 k. 800	11 h. 54
Hordain.	50 k. 000	12 h. 01
Iwuy	52 k. 600	12 h. [illegible]
Escaudœuvres	59 k. 900	12 h. 18
Cambrai.	62 k. 200	12 h. 22
Awoingt.	65 k. 800	12 h. 29
Estourmel	68 k. 80	12 h. 34
Boisrancourt	71 k. 900	12 h. 38
Beauvois	73 k. 300	12 h. 43
Petit Caudry.	76 k. 200	12 h. [illegible]
Audencourt	81 k. 100	12 h. 58
Troisvilles.	84 k. 400	13 h. 1
Le Cateau.	89 k. 900	13 h. 13
Montay	91 k. 700	13 h. 16
Neuvilly.	93 k. 000	13 h. 17
Briastre	95 k. 800	13 h. 24
Solesmes	97 k. 600	13 h. 27
Haussy	103 k. 000	13 h. 38
Vendegies	107 k. 200	13 h. 42
Quérénaing	110 k. 000	13 h. 51
Famars	113 k. 300	13 h. 57
Auinoy-les-Valenciennes	115 k. 700	13 h. 59
Valenciennes.	117 k. 400	14 h. 04
Croix d'Anzin	120 k. 400	14 h. 10
Bruay-sur-Escaut	123 k. 000	14 h. 15
Thiers-la-Grende	124 k. 500	14 h. 17
Escaupont	127 k. 700	14 h. 22
Fresnes	129 k. 300	14 h. 26
Condé.	131 k. 100	14 h. 30
Vieux-Condé	133 k. 500	14 h. 33
Hergnies	137 k. 000	14 h. 41
Odomeiz.	139 k. 000	14 h. 44
Brulle St-Amand	140 k. 300	14 h. 46
Saint-Amand	146 k. 900	14 h. 57
Millonfosse	150 k. 500	15 h. 05
Rosult	152 k. 300	15 h. 08
Sars-et-Rosières.	155 k. 000	15 h. [illegible]
Beuvry-l.-Orchies	158 k. 100	15 h. [illegible]
Orchies	161 k. 200	15 h. 25
Mouchin.	166 k. 500	15 h. 34
Bachy.	168 k. 200	15 h. 38
Bourghelles	172 k. 700	15 h. 45
Cysoing.	174 k. 300	15 h. 49
Bouvines	177 k. 200	15 h. [illegible]
Sainghin-en-Mélantois.	178 k. 800	15 h. 56
Ascq	181 k. 800	16 h. 01
Forest.	185 k. 100	16 h. 09
Hem.	187 k. 200	16 h. 12
Croix.	189 k. 900	16 h. 16
Wasquehal.	193 k. 000	16 h. 23
Mercq-en-Barœul	195 k. 000	16 h. 27
LA MADELEINE (arrivée).	198 k. 100	16 h. 30

LES CONTROLES

Par suite de la modification du parcours que nous venons de signaler, le contrôle habituellement installé sur le territoire de Douai a dû être reporté sur celui de Sin-le-Noble. Il sera installé à proximité du cimetière et dirigé par M. Jan, rédacteur au « Réveil du Nord », assisté des membres du Vélo Club Douaisien que préside M. Coddé.

A ANICHE (Contrôle volant, 80 boulevard Drion) Ce contrôle qui sera installé par les soins de M. Rompteau, sera dirigé par M. Duhaut, rédacteur au « Réveil du Nord ».

A CAMBRAI (Contrôle volant, Café des Sports, tenu par M. Fouquet, Boulevard Faidherbe). Le contrôle sera assuré par M Dégremont, correspondant du « Réveil du Nord » assisté des membres du Cyclo Club Cambrésien.

Voici l'itinéraire dans cette ville : Venant d'Escaudœuvres et arrivés à hauteur de la Porte Notre-Dame, les coureurs emprunteront le Boulevard Faidherbe en sens unique puis, après avoir dépassé le contrôle volant, ils passeront Boulevard Vauban, Avenue Michelet et prendront la route du Cateau.

A LE CATEAU (Contrôle fixe et de ravitaillement, place Thiers) Le contrôle fixe et de ravitaillement du Cateau sera installé par les soins de M. Leroy et des membres de la Pédale Catésienne. Il sera placé sous la direction de M. Avot, correspondant du « Réveil du Nord ».

L'itinéraire dans la ville est le suivant : Rue du Faubourg de Cambrai, place Thiers, rue des Poilus et route de Montay

Recommandation importante. — Le 26 Juin étant le jour de la ducasse à Montay, certains manèges installés sur le bord de la route empiéteront sur la chaussée et la circulation sera certainement plus intense que les autres jours. Pour éviter tout accident des commissaires seront placés sur l'itinéraire empruntés dans cette ville et il est expressément recommandé aux coureurs de se conformer aux signaux qui leur seront faits.

A SOLESMES (Contrôle volant, 39 rue de l'Abbaye). Ce contrôle sera installé par M. Réal, dépositaire avec le concours des sociétés sportives locales.

L'itinéraire à suivre est le suivant : rue de l'Abbaye, Grand'Place, et rue de Valenciennes.

A VALENCIENNES (Contrôle volant, place Cardon). Ce contrôle sera installé par l'Avenir Cycliste Valenciennois et placé sous la direction de MM. Costa et Bajeux, rédacteurs au « Réveil du Nord ».

Des membres de l'Avenir Cycliste Valenciennois et des agents indiqueront l'itinéraire à suivre qui est le suivant : Rue de Famars avenue de Reims, place du Canada, Boulevard Carpeaux, place Cardon, Boulevard Watteau, Boulevard Pater, Boulevard Elissen, Boulevard Harpignies, Avenues de Dunkerque et de Saint-Amand.

A CONDÉ le contrôle volant sera installé chez M. Boutry, dépositaire du « Réveil du Nord » et sera dirigé par M Gambien, secrétaire de mairie, assisté des sociétés locales.

A VIEUX-CONDÉ (Contrôle volant chez M. Dutilleul, au siège de l'Etoile Sportive Condéenne). Le contrôle sera dirigé par le correspondant du « Réveil du Nord » assisté des sociétés locales.

A SAINT-AMAND, contrôle fixe et de ravitaillement. Les coureurs arriveront par le Pont de la rue de Condé-Thiers, etc. Le contrôle sera installé Grand' Place, sous la direction de M. Sorlaux.

A la sortie de Saint-Amand, prendre la route d'Orchies.

A ORCHIES, le contrôle sera assuré par le dépositaire du « Réveil du Nord ».

L'ARRIVÉE

L'arrivée sera jugée sur le boulevard de la République à La Madeleine, au lieu dit « Le Romarin ».

Afin de permettre aux coureurs de disputer loyalement leurs chances, de solides barrages sont établis sur une longueur de 300 mètres de chaque côté de la route entre l'avenue Saint-Maur et le Romarin. De nombreux mâts porteurs d'oriflammes et ornés de trophées de drapeaux sont plantés le long du boulevard.

Une vaste tribune est érigée face à la ligne d'arrivée sur laquelle pourront prendre place plus de 100 personnes. En outre, 400 chaises seront réservées aux invités.

Le service d'ordre sera assuré par de nombreux gendarmes à cheval et à pied et par les agents de police de La Madeleine, sous les ordres de M. le Commissaire de police de La Madeleine.

LES CONCERTS

A LA MADELEINE, au « Romarin », où se jugeront les arrivées, la Fanfare « L'Union de Lille », dirigée par son actif chef M. Farvacques, donnera un brillant concert de 15 à 18 h.

En voici le programme :

« Lunéville », de Mougeot ; « Latulupe », de Gadenne ; « La Fille du Régiment », de Donizetti ; « Scènes de ballet », de Gadenne ; « Bordeaux Quinconces », de Gaudefroy ; « Tendres souvenirs », de Champel ; « Parade cosaque », de Gourdin ; « Place aux clairons », de Pütz.

A LE CATEAU, au contrôle fixe et de ravitaillement, à partir de 12 h. 30, l'excellente Harmonie Municipale, sous la direction de M. Renard, donnera un concert en attendant le passage des concurrents.

SERVICE DE LA ROUTE

M. Pillot, le sportif et dévoué directeur de la succursale de la Maison Gnome et Rhône à Lille, s'est mis à la disposition des officiels et précédera les coureurs sur une moto Gnome et Rhône, dont on connaît les solides qualités.

LE SERVICE MÉDICAL

M. le docteur Penant, de Lille, assurera avec sa compétence habituelle le service médical ; M. Penant suivra la course en automobile. Il sera assisté d'un interne des hôpitaux.

Une camionnette portant les tentes de la Croix-Rouge recueillera sur le parcours les coureurs épuisés ou blessés.

LA COURSE SERA RADIODIFFUSÉE

Voici les points du parcours où la course sera relatée :

A *Le Cateau* (premier contrôle fixe et de ravitaillement), 90 kilomètres du départ, vers *13 h. 15*.

A *Saint-Amand* (deuxième contrôle fixe et de ravitaillement), 150 kilomètres du départ, vers *14 h. 50*.

A *La Madeleine*, à l'arrivée, vers *16 h. 30*.

LES PRIMES

La médaille de la Ville de Valenciennes sera attribuée au *premier Valenciennois*, passant au contrôle de Valenciennes.

50 francs, don de M. *Debrie*, l'aimable et sportif directeur de l'*Ecole de Paris* (cours de coiffures), 176, rue de Paris, à Lille, au *premier des 4e catégorie*, passant au contrôle de Valenciennes.

50 francs, don de M. *Debrie*, directeur de l'*Ecole de Paris*, au *premier des 4e catégorie*, à l'arrivée.

50 francs, don de M. *Arthur Dujardin*, cafetier, 167, rue de Paris, à Lille, au *vainqueur* du Critérium.

10 francs, au *premier coureur du V. C. Douai*, passant devant le Café *Belle-Vue*, à Dechy.

Quatre primes de 25 francs en marchandises diverses (disques pour phones, etc.), don du *Public-Office Lillois*, 10-12, rue d'Amiens, à Lille. Ces primes seront attribuées aux *quatre premiers classés des 4e catégorie* (25 francs à chacun).

30 francs et *20 francs*, dons du *Cyclo-Club Cambrésien*, au *premier et au deuxième coureur* passant au contrôle de Cambrai.

LES VOITURES

Voici les voitures inscrites :

Deux voitures *Renault*, mises obligeamment à notre disposition par la *Société Centrale du Nord des Automobiles Renault, boulevard de la République, à La Madeleine*.

On connaît les admirables qualités de ces voitures ; aussi inutile de dire combien elles seront précieuses pour suivre toutes les péripéties de l'épreuve.

Une voiture (M. *Vampouck*, de Lille) ; une voiture (M. *Bertinchamps*, d'Aniche) ; une voiture (M. *Legrand*, de Lille) ; une voiture (M. *Mallet*, de Lille) ; une voiture (M. *Rau*, constructeur des cycles Waltor) ; une voiture (M. *Desfontaines*, des Bois-Blancs) ; une voiture (M. *David-Bersous*, de la maison Sergy, camions Bernard) ; une voiture (M. *Collin*, des H. S. Lilloises) ; une voiture (M. *Génicot*, du C. C. S. M.) ; une voiture du Garage du « Sacré-Cœur ».

LES OFFICIELS

M. A. Gauthier, de Dunkerque, est directeur de la course. Les commissaires sont : MM. Rentles Maurice, Dehorter Jean, Cavelart Lucien.

Juge à l'arrivée : M. Louis Bertemont.

LE Ve CHAMPIONNAT DE FRANCE CYCLISTE INTERNATIONAL (FÉMININ)

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les concurrentes auront à effectuer huit fois le parcours Romarin-Croisé Laroche et retour, soit 45 kilomètres. Ainsi les spectateurs pourront suivre de leur place, les diverses phases de l'épreuve depuis le départ jusque l'arrivée. Voici un avantage qui, nous n'en doutons pas sera apprécié par tous.

Cette épreuve est dotée de plus de 600 fr. de prix. En outre les primes suivantes seront attribuées :

20 francs, don de la Société Centrale des Automobiles Renault, à la première française classée ; une prime spéciale, don de M. Regler, marchand de cycles rue des Sarrazins, à Lille, à la plus malchanceuse, et une bouteille de champagne, don du Café Saint-Maur, à la gagnante.

Rappelons que le départ sera donné au Romarin, à 14 h. 30, et que la remise des dossards s'effectuera au « Café des Sports », 1, boulevard de la République, à La Madeleine, jusque 14 h., dernière limite.

Pendant 6 JOURS
SEUL à LILLE
"BOKA"
Rue Grande-Chaussée
VEND LE
CREPE de CHINE
artificiel 1er choix garanti lavable
Le mètre 5,25
dans tous les coloris mode et en noir, en blanc, en rose, en ciel.
Par métrages de Robes.

LE CHAMPIONNAT DES TOUT-PETITS

Après le Championnat International Féminin, se disputera le Championnat des Tout-Petits. On se rappelle que les années précédentes ces futurs « géants de la route » ont été chaleureusement applaudis en raison de leur belle animation en course. Inutile de dire qu'ils montreront la même ardeur et que les encouragements ne leur feront pas défaut.

Il y aura trois Catégories : Une étant réservée aux enfants de 6 à 8 ans ; une aux enfants de 8 à 10 ans, et une troisième aux enfants de 10 à 12 ans.

La remise des dossards aura lieu au Nouveau Boulevard « Café des Sports », sur présentation du livret de famille, à partir de 14 heures.

UN CHALLENGE

Un challenge offert par la Maison « *Au Gagne-Petit* », 137, rue d'Arras, à Lille, sera attribué au Club ayant les deux enfants les mieux classés dans la Catégorie de 10 à 12 ans.

Les primes suivantes seront en outre attribuées :

10 fr. (Café des Sports) ; 10 fr. (Pavillon Vert) ; 10 fr. (Café du Romarin) ; 10 fr. (café-tabac, M. Ecrepont) ; 1 bouteille mousseux, 2 boîtes fruits (Epicerie Armand) ; 1 boîte biscuit (Epicerie Grégoire Farez) ; 20 fr. et une bouteille de champagne (Café Moras) ; 20 fr. (Automobiles Renault) ; 1 lampe électrique Radios (Etablissements Chabot).

Les donateurs sont tous commerçants boulevard de la République, à La Madeleine.

LES ENGAGES

Catégorie de 10 à 12 ans. — 1. Jon Camille (U.V.M.) ; 2. Poncheut Kléber (U.V.M.) ; 3. Maes Albert ; 4. Melfoy Camille (E.C.A.) ; 5. Denaegel Marcel ; 6. Champion ; 7. Boudry André ; 8. Lemahieu Eugène ; 9. De Muer Maurice ; 10. Van Mensel René ; 11. De Bruycker Louis ; 12. Everhade Georges ; 13. De Bruycker Roland ; 14. Sury Georges ; 15. Lafosse René ; 16. Vanden Weghe André ; 17 Vanpouck Eugène ; 18. Deledicq Jules (U.V.M.) ; 19. Gottiniaux Gaston ; 20. Therlynck Alfred ; 21. Daniel Louys.

Catégorie de 8 à 10 ans. — 1. Thibaut Jean ; 2. Desseau Albert ; 3. Deurère Gaston ; 4. Martin René ; 5. Mispelaere Léon ; 6. Sapyn Constant ; 7. Lauverrier Alfred ; 8. Grandin Jean.

Catégorie de 6 à 8 ans. — 1. Fernez Jacques ; 2. Jeanbart Gaston ; 3. Wousen Jean ; 4. Dugardin Gaston ; 5. Duhamel Lucien ; 6. Parfait Pierre ; 7. Vanthuyne Michard ; 8. De Bruycker Marcel ; 9. Rondelaere Lucien.

Cycles ALBER
59 Rue Boucicaut, Paris, 15e
construisent des bicyclettes de précision, garanties 5 ans pour hommes, dames, enfants
Catalogue gratuit (Envoi à demande) depuis 195 fr.

LE IIIe PARIS-SOMAIN AVEC LE CONCOURS DE NOTRE JOURNAL

Des renseignements qui nous parviennent de différents côtés, il apparaît que cette épreuve classique remportera cette année un succès sans précédent. De nombreuses primes ont été offertes aux organisateurs par des Sociétés des villes traversées. Nous en donnerons prochainement le détail. Quoi qu'il en soit, la réussite du 3e Paris-Somain paraît d'ores et déjà assurée. Les engagements (10 fr.) seront reçues jusqu'au 7 juillet, par M. Cacheux, 8, rue Gambetta et M. Dhinaut, place J. Jaurès.

UNE COURSE A LA LONGUEVILLE

La quartier du « Gros Chêne » de La Longueville, organisera le 24 juillet, avec le concours de l'U.C.M. une course Nationale de 60 kilom., dotée de 300 fr. de prix et primes sur tout le parcours.

Cette course est ouverte aux coureurs de 3e, 4e catégorie et débutants, et se fera sous le règlement de l'U.V.F.

CYCLISTES !...
Le Vélomoteur « D. E. M. »
construit pour nos mauvaises routes, résiste bien mieux !!! Modèles de 1.200 à 1.650 fr. Catalogue fr sur demande